



BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 11 JUILLET 2022

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE CONTRACTUALISATIONS

Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) - adoption du bilan à mi-parcours

N°2022-196

Nombre de membres en exercice	25
Nombre de présents	19
Nombre de pouvoirs	1
Votants	20
Secrétaire de séance : Sylvie HENAUX	

L'an 2022, le 11 juillet à 18h00, le bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 05 juillet 2022, s'est réuni à Ivry-la-Bataille, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :

Gérard SOURISSEAU (SAINT LUBIN DES JONCHERETS), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Talal ABDELKADER (DREUX), Caroline VABRE (DREUX), Sébastien LEROUX (DREUX), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS), Jean BARTIER (GARNAY), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE), Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Pascal LEPETIT (OULINS) ; Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE)

Étaient excusé(e)s :

Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Christine RENAUX-MARECHAL (ÉCLUZELLES) donne pouvoir à Monsieur Daniel RIGOURD, Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIER-BRÛLÉ), Pierre SANIER (BU), Christian BOUCHER (CHERISY)

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

Il a été exposé,

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) est un contrat rassemblant une partie des interventions financières de la région Centre-Val de Loire à destination du territoire. Il a été signé pour la période 2018-2024. Le bilan à mi-parcours permet d'actualiser la maquette financière pour tenir compte de l'évolution des projets. La proposition de bilan à mi-parcours a été présentée au bureau communautaire du 4 octobre et a été envoyée à la région.

Après instruction par les services de la région et une phase de négociations, des ajustements ont été apportés à la maquette adoptée en octobre 2021. Ces ajustements sont issus de la réactualisation des projets inscrits ou pressentis dans le contrat, notamment de l'inscription de nouveaux projets, mais aussi de la prise en compte des priorités de la région.

La maquette financière soumise à approbation est l'aboutissement de ces ajustements et constitue la version définitive du contrat mis à jour. Elle a été adoptée par la commission permanente régionale le 8 juillet dernier et par le conseil municipal de la commune de Dreux.

Le tableau ci-dessous présente les mouvements de crédits entre la version initiale du CRST, la proposition qui a été faite à la région en octobre 2021 et adoptée par le bureau communautaire du 4 octobre, et la version définitive issue des négociations avec la région :

	Contrat initial			Proposition Agglo octobre 2021			Version définitive		
	Dotation de base INVEST	Dotation de base FONCTIO	Total subvention	Dotation de base INVEST	Dotation de base FONCTIO	Total subvention	Dotation de base INVEST	Dotation de base FONCTIO	Total subvention
A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE	2 599 030 €	144 000 €	2 743 030 €	2 520 037 €	92 000 €	2 612 037 €	2 445 530 €	92 000 €	2 537 530 €
B : FAVORISER LE MIEUX ETRE SOCIAL	3 521 500 €	20 000 €	3 541 500 €	3 824 800 €	32 000 €	3 856 800 €	4 051 800 €	32 000 €	4 083 800 €
C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL	5 561 100 €	- €	5 561 100 €	5 029 600 €	- €	5 029 600 €	5 293 800 €	- €	5 293 800 €
PRIORITE TRANSVERSALE : TRANSITION	- €	20 000 €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D : ACTION TRANSVERSALE : STRATEGIE REGIONALE	909 400 €	40 000 €	949 400 €	931 200 €	43 400 €	974 600 €	931 200 €	43 400 €	974 600 €
E : ACTION TRANSVERSALE : PLAN CLIMAT ENERGIE	1 244 500 €	103 500 €	1 348 000 €	1 659 400 €	96 833 €	1 756 233 €	1 459 400 €	63 500 €	1 522 900 €
ENVELOPPE FONGIBLE	346 970 €	40 000 €	386 970 €	300 730 €	20 000 €	320 730 €	317 370 €	20 000 €	337 370 €
Communes de l'Eure	200 000 €		200 000 €	200 000 €		200 000 €	- €		- €
A VOS ID			650 000 €			650 000 €			650 000 €
TOTAL			15 400 000 €			15 400 000 €			15 400 000 €

VU la délibération DAP n°17.05.03 du 23 décembre 2017 relative au Cadre d'intervention des CRST

VU la délibération CPR du 08 juillet 2022 relative à la décision de la région sur le bilan à mi-parcours du CRST de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux

VU la délibération du conseil municipal de Dreux n°2018-171-751 du 2 novembre 2018 autorisant le maire à signer le CRST

VU la délibération n°2018-151 du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux du 11 juin 2018 approuvant la maquette financière et autorisant le Président à signer le CRST

VU la délibération n°2021-285 du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux du 4 octobre 2021 approuvant la proposition de maquette financière dans le cadre du bilan à mi-parcours du CRST

VU l'avis favorable du conseil de développement du 7 juin 2022

VU la maquette financière actualisée

VU le programme d'actions actualisé

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : APPROUVE la maquette financière et le programme d'action modifiés dans le cadre du bilan à mi-parcours du CRST 2018-2024 de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat modifié et tout document afférent au bilan à mi-parcours du CRST.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet le : 12/07/2022

POUR EXTRAIT CONFORME

Dreux, le 12/07/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.

Gérard SOURISSEAU
Président

